

Audience de présentation
Cour d'appel de BASSE TERRE



Discours du président Michaël JANAS

26 janvier 2024

Au moment d'être installé pour la première fois, en qualité de premier président de Cour d'Appel, ici à BASSE TERRE, je voudrais tout d'abord vous remercier chaleureusement pour votre présence, nombreuse et chaleureuse.

Pour emprunter les mots de PIERRE DRAI, premier président de la Cour de cassation, juger c'est avant tout comprendre. Et on ne peut, bien comprendre qu'en écoutant vraiment. Je rajouterais en écoutant tout le monde et en le faisant avec sincérité et humilité.

Chaque juridiction, chaque lieu de par son histoire et les femmes et les hommes qui la composent, appellent des réponses uniques. Je vais donc m'employer à découvrir le ressort de Cour de BASSE TERRE, avec son kaléidoscope d'îles, qui embrassent un vaste territoire s'étendant jusqu'aux îles du Nord. Je vais m'imprégner et m'employer à écouter pour comprendre, avant de décider.

C'est la raison pour laquelle, à peine arrivé dans cette Cour, je suis allé à la rencontre des magistrats et les fonctionnaires de greffe de Basse-Terre, de Pointe à Pitre et de Saint Martin. J'ai rencontré des collègues investis, je dirais même dévoués, soucieux de rendre une Justice de qualité, à la hauteur des standards européens, au profit des guadeloupéens.

Et dès cette audience terminée, c'est dans le même état d'esprit que je viendrai à la rencontre de chacun d'entre vous ... Convaincu qu'un juge, et encore plus le premier président que je suis, se doit de bien connaître les enjeux, les difficultés mais également les atouts de son territoire.

Au moment où je prends ma place de premier président, et que je vous accueille pour la première fois au sein de ce Palais, je regrette, comme l'ont fait tous les chefs de Cour avant moi, l'état de délabrement immobilier de cette Juridiction. Cela ne m'a cependant pas empêché de tomber sous son charme, tout comme vous, M. le procureur général. Et vous assurer que nous avons la même ambition celle de redonner tout son éclat à cette vieille dame, qui fête cette année ses 90 bougies. Une vieille dame qui a résisté depuis 1934 - contrairement au précédent Palais rasé au début du 20ème siècle par un cyclone- aux éléments qui se sont parfois déchainés.

Tout a été pensé, sa forme en arc de cercle, ses deux ailes donnant sur un patio circulaire central, qui le protègent contre les vents violents.

C'est un écrin et aussi un symbole, un lieu protecteur et d'apaisement de la Société où la voix de chacun doit compter et être écoutée dans un climat serein.

Souvenons-nous que Ali TUR, l'architecte de ce Palais et de bien d'autres bâtiments de notre île, a été interné en 1943 pour son hostilité au gouvernement de Vichy, et s'est même évadé deux ans plus tard du camp de travail obligatoire où il était reclus. Savoir que le concepteur notre bâtiment judiciaire s'est opposé à un régime honni, fait écho à la mission constitutionnelle de cette Maison, gardienne de vos libertés individuelles. C'est aussi se rappeler, et rendre hommage, à Xavier TANC, juge de paix à CAPESTERRE et à Adolphe JUSTON, juge au tribunal de première instance de BASSE TERRE, qui en 1830 ont démontré leur courage et leur indépendance dans des périodes sombres de notre Histoire.

C'est enfin se permettre de porter, avec vous, haut les valeurs de la défense, M. le Bâtonnier, M. le Vice-Bâtonnier et mesdames et Messieurs les avocats, en prenant conscience qu'au moment même où cette salle d'audience ouvrait pour la première fois ses portes, GERTY ARCHIMEDE, s'inscrivait au Barreau de la Guadeloupe, devenant ainsi en 1939 la première femme avocate des Antilles françaises. Il est certain qu'elle a plaidé en ces lieux à un moment où les femmes avocates y trouvaient difficilement leurs places. Un symbole de persévérance, de courage, d'indépendance et de ténacité... qui a notamment résonné à LYON pendant ma présidence du tribunal lorsque les élèves de la 55ème promotions de l'Institut Régional d'administration de LYON ont choisi son nom pour les représenter.

Aujourd'hui pour rendre hommage à ce Palais, GABY, le jardinier désormais retraité de la Cour, est revenu tout spécialement préparer et installer la décoration florale de cette salle pour réhausser l'éclat de notre audience. Merci à lui ainsi qu'à ceux qui a participé à l'organisation. C'est tout le dévouement d'une équipe de magistrats et de fonctionnaires de greffe, fiers de leur Justice, qui s'exprime au travers de toutes ces attentions et qui a à cœur de bien vous recevoir. Et nous leur en sommes extrêmement reconnaissants avec le procureur général.

Ce n'est pas forcément ce que l'on voit au premier regard mais en prenant mes fonctions de premier président de la Cour de Basse-Terre, j'ai conscience que tous ces personnages emblématiques ont été ici, dans cette salle, à l'une de nos places.

Nous en sommes les héritiers.

Et je considère que ces figures qui nous ont précédé, nous engagent.

Nous engage à rendre une Justice de qualité, nous oblige même à l'excellence.

Cette excellence c'est celle poursuivie, bien avant cette audience, par mon prédécesseur, M. CAVALERIE, qui a œuvré pendant près de 6 ans et demie et auquel je veux rendre particulièrement hommage pour sa sagesse et sa grande expérience, son souci d'animer un dialogue social de qualité que je poursuivrai (CSA), mais également pour tout le temps qu'il m'a consacré avant que je prenne mes fonctions. C'est la trajectoire poursuivie par Mme la présidente chambre Mme DOFFE qui a parfaitement assurée l'intérim et par M. le procureur général MAUREL, trajectoire que je vais m'efforcer d'intégrer à mon tour.

M. le procureur général, la grande qualité de nos premières gammes orchestrées pendant ces premières semaines de fonction, augure d'ores et déjà, chacun dans notre rôle à notre exacte place, d'une dyarchie harmonieuse et efficace.

J'ai la conviction que nous avons ici collectivement de l'énergie, et même de la bonne humeur à revendre et des idées novatrices à défendre.

* * *

Mme DOFFE, les valeurs que vous m'avez accordées de courage, d'humilité, d'écoute et de disponibilité, je me fais un devoir de les porter haut en Guadeloupe.

Nous bâtirons, nous moderniserons et nous travaillerons collectivement à rendre une Justice de qualité dans des délais raisonnables, appuyé par les moyens nouveaux qui arriveront dans les prochaines années.

M. le procureur général, en cela je partage votre détermination à réduire nos stocks et nos délais, à diversifier la réponse pénale, à s'ouvrir sur l'international pour que nos frontières, si proches, ne soient plus des échappatoires pour la grande délinquance et que nous persévérions à avancer tous ensemble pour lutter contre le fléau des violences conjugales. Madame la coordonnatrice interministérielle pour les violences faites aux femmes en Outre-Mer, je vous remercie d'assister à cette audience, et vous assure à cet égard de l'engagement total de chacun des magistrats de cette Cour, au côté des services de l'Etat mais également des associations qui ont un rôle déterminant à nos côtés.

Je rajouterai à ces nombreux chantiers, que notre Justice civile, qui représente les deux tiers de notre activité, est essentielle et qu'il nous appartiendra, avec les chefs de juridiction, de veiller à sa qualité et à développer les modes amiables de résolution des litiges. Parallèlement, je soutiendrai toutes les initiatives visant à amplifier l'effort de communication, d'information et d'explication. Chacun doit savoir où s'adresser et ce qu'il peut attendre – et aussi ce qu'il ne doit pas attendre - d'une part Justice, d'un professionnel du droit, d'un procureur et d'un juge.

Monsieur le Procureur Général, je serai résolument à vos côtés pour développer le maillage territorial de notre Justice. La création d'un tribunal judiciaire à Saint Martin est une nécessité et il nous appartiendra de la porter ensemble.

Les chantiers immobiliers à Saint Martin, mais également à Pointe à Pitre et à Basse-Terre, sont d'envergures. Nous savons pouvoir compter sur votre accompagnement M. le Directeur Informatique des territoires de l'Outre-Mer, avec le soutien de Mme MERGES, coordonnatrice du secrétariat général, mais également avec le savoir faire de l'Agence pour l'immobilier Judiciaire (APIJ) et l'expertise des services immobilier du SAR.

Enfin l'organisation administrative de notre Justice doit nous permettre de répondre mieux aux attentes des justiciables. A cet égard je considère que le Service Administratif Régional a à cet égard un rôle déterminant à jouer à nos côtés, au soutien des juridictions du ressort.

Je veux ici remercier tout particulièrement Mme Sabine CRABOT et Mme Annabelle LE SAUCE, vice-présidentes qui assument respectivement l'exigeant intérim des présidences des tribunaux judiciaires de POINTE A PITRE et de BASSE-TERRE, suite au départ de Mme JUDES à la tête du tribunal judiciaire d'Aix En Provence et de Mme GAUDIN pour LIFOU. Pour avoir dirigé toutes les tailles de juridiction je mesure pleinement la charge qui est la vôtre, au côté de Mme la procureure de Pointe à Pitre et de M. le procureur de Basse Terre, et je veux vous assurer, avec vos directeurs de greffe, de mon écoute, de ma disponibilité et de mon soutien bienveillant.

Nous voulons surtout vous assurer que nous serons vigilants, avec M. le procureur général, aux conditions matérielles et humaines d'exercice dans vos juridictions. Vous pourrez compter sur notre soutien, et sur l'appui du service administratif régional (SAR).

Le collectif ne s'arrête évidemment pas aux magistrats et fonctionnaires de Justice.

A cet égard M. le Bâtonnier Josselin TROUPE et M. le Vice-Bâtonnier Jean-Nicolas GONAND, je vous remercie pour les premiers contacts extrêmement chaleureux que nous avons eu à mon arrivée. L'opportunité offerte à l'initiative du comité consultatif conjoint de la création d'une journée nationale de la relation avocat-magistrat à la date anniversaire de la promulgation du code civil le 21 mars de chaque année, sera l'occasion de renforcer nos liens. Notre Cour et les juridictions de la Guadeloupe auront besoin de nos forces réunies pour rendre une Justice de qualité. Je sais pouvoir compter sur votre sens du collectif et vous en remercie.

Messieurs les présidents et vice-présidents des Conseils des Prud'hommes de Pointe à Pitre et de Basse Terre, nous vous félicitons pour votre élection à la tête de vos juridictions respectives. La justice que vous portez est le fruit d'une tradition séculaire qui vous place en juges élus. Employeurs ou salariés, vous avez fait le choix de consacrer une part importante de votre temps et de votre expérience professionnelle au jugement des litiges du travail. Je veux ici vous en remercier, en rappelant que cette élection vous oblige, comme nous, à répondre aux attentes des justiciables dans des délais raisonnables. Je sais que vous y êtes attentifs.

M. VOGEL, président du CPH de BASSE TERRE. Les difficultés ne vont pas manquer, mais il est crucial que votre Conseil se remette en ordre de marche avec l'aide de votre vice-présidente Mme BORTALIS. Là où il y a une volonté, il y a un chemin et je me réjouis M. le président de votre volonté d'aller de l'avant. Vous pourrez compter sur notre accompagnement et notre soutien.

M. le Président de la Chambre régionale des comptes et M. le Conseiller, M. le président du tribunal administratif, je vous remercie de votre présence. Je viendrai très rapidement échanger avec vous, convaincu des indispensables relations qui doivent se nouer entre nos justices, judiciaire, administrative et financière.

Mon Général, commandant de la gendarmerie de Guadeloupe, M. le commandant en second du service militaire adapté, M. le directeur territorial de la police nationale, Mesdames et Messieurs les membres des forces de sécurité, Mesdames et Messieurs les représentant de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse, je prendrai attache avec vous dès la semaine prochaine pour venir à votre rencontre, conscient des enjeux et des spécificités de ce territoires, qui associe notamment une délinquance d'envergure, violente et armée mais également une surpopulation carcérale et des conditions de détention qui ne sont plus dignes.

M. le président de la chambre des notaires, M. le président de la chambre des commissaires de Justice, M. les représentants de la Compagnie des experts judiciaires, M. le Président des conciliateurs et Mmes et Ms les représentants des associations, votre rôle est essentiel au bon fonctionnement de notre Justice et je sais que nous mènerons ensemble de nombreux projets.

Merci enfin à vous M. le représentant du Préfet de Région, de votre présence et de manifester ainsi votre attachement à notre Justice. Nous savons avec M. le procureur général l'attention que porte M. le Préfet à l'institution judiciaire.

* **

Alors que cette audience s'achève, je souhaite vous présenter les meilleurs vœux de notre Cour, vous remercier tous pour votre présence et vous dire que ce que nous ne pouvons faire séparément, nous pourrions le faire ensemble.

* **

Le collectif commence ici, avec vous.

Et vous l'avez compris l'équipe est à mes yeux fondamentale.

Permettez-moi donc de conclure sur la devise, empruntée à Georges BERNANOS, qui achève chacune de mes installations

“L'avenir est quelque chose qui se surmonte. On ne subit pas l'avenir. On le construit.”

Ensemble.

Et en Confiance, M. le procureur Général

M. Le procureur, avez-vous d'autres réquisitions ?

Je vous donne acte de vos réquisitions et dit que du tout il sera dressé procès-verbal.

L'audience solennelle est levée.

Avec les magistrats et fonctionnaires de la Cour, nous vous invitons maintenant à nous rejoindre pour une rencontre plus conviviale.

26 janvier 2024

Michaël JANAS

Premier Président de la Cour d'Appel de BASSE TERRE